



La Lettre

EDITO

C'est le moment d'afficher nos convictions !

La crise financière actuelle, associée maintenant à une crise économique réelle, entraîne avec elle, surtout, une profonde **crise de confiance** touchant tous les acteurs de notre économie.

La situation historique que nous vivons actuellement met en exergue un point essentiel de notre relation client : **le suivi personnalisé et régulier**. Notre attachement à ce concept s'avère en effet payant face à une situation de « crise ».

En effet, dans un contexte aussi volatile à court terme, il faut savoir vers qui se tourner pour **réagir au mieux de ses intérêts tout en maintenant la ligne de conduite fixée en amont en respectant ses objectifs**.

Enfin, nous avons une opportunité pour vous repréciser très exactement NOS CONVICTIONS. La précipitation et la confusion amènent souvent à prendre des décisions spontanées peu judicieuses et malheureusement irréversibles. C'est pourquoi, nous tenons à vous reformuler, à vous rappeler, à vous repréciser nos principales convictions ; confortées par une expérience de plus de 25 ans dont 15 ans avec CFGP, ayant vécue les différents aléas boursiers :

- *Connaître votre situation patrimoniale,*
- *Définir ensemble vos objectifs,*
- *Vous assurer d'un suivi régulier et personnalisé,*
- *Vous apporter des conseils professionnels en toute objectivité.*

En quelques mots, « **SE CONNAITRE** » en tissant un véritable lien de confiance entre le client que vous êtes et le professionnel de la gestion de Patrimoine que nous sommes ! Nous avons tous à y gagner !

La confiance et la fidélisation de notre clientèle sont des facteurs très bénéfiques qui se mesurent dans le temps, Hier, Aujourd'hui et Demain ! La nécessité d'un cabinet de Gestion de Patrimoine reconnu, la continuité dans sa ligne de conduite font aujourd'hui de cet acteur économique **un atout fiable et de confiance**. Car que dire des Banques ? Où sont elles et qu'ont-elles fait ??? Ne nous ont-elles pas prouvées leurs limites ? Tous les métiers ne se mélangent pas, il faut savoir reconnaître sa spécificité et son niveau de ses compétences dans tel ou tel domaine !

Alors n'hésitez plus, soyez réactif, servez vous de votre vécu ! Des conseillers expérimentés et ayant une formation professionnelle de haut niveau sont à votre entière disposition, pour vous faire bénéficier à vous et à vos proches, de conseils personnalisés et avisés. N'hésitez pas à nous consulter !

Voeux 2009

Toute l'équipe de CFGP vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite à l'occasion de cette Nouvelle Année !

LES INDICES AU 01/01/2009

CAC 40 : 3 240,75

DJ Euro Stoxx 50 : 2 529,48

Dow Jones : 9 034,69

OAT 10 ans : 3,60 %

Inflation : + 2,67 %
sur un anIndice réf des loyers : 117,03
au T3 2008Tranche A par mois :
2 773 €Tranche B par mois :
2 773 € à 11 092 €Tranche C par mois :
11 092 € à 22 184 €

Point AGIRC : 0,4132 €

Point ARRCO : 1,1648 €



Les bureaux de Palmer
1, allée Elsa Triolet
33150 CENON

Téléphone : 05 57 77 71 00

Télécopie : 05 57 77 71 01

ffourcade.cfgp@wanadoo.fr

www.cfgp.fr



RAPPEL

Vos interlocuteurs

Direction et Conseillers

- F. Fourcade :**
05 57 77 71 02
- A. Oden :**
05 57 77 18 43
- A. Sirieix :**
05 57 77 71 09
- R. Andrieu :**
05 57 77 71 05

Assistance commerciale

- M-L. Meulebrouck :**
05 57 77 18 42
- S Vidal :**
05 57 77 71 00
- S Hebrard :**
05 57 77 71 00
- S Lavery :**
05 57 77 18 40

ACTUALITES

ACTUALITES FISCALES

Augmentation des prélèvements sociaux

Les mesures du projet de loi concernant le financement du Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) ont été définitivement adoptées le 1er décembre 2008 par la loi n° 2008-1249. Ces mesures impliquent une augmentation des prélèvements sociaux actuels jusqu'ici fixés à 11 % sur les revenus du patrimoine et les produits de placement (contrats de capitalisation, contrats d'assurance vie et Pep).

Le taux de cette nouvelle contribution est de **1,1 %** et porte ainsi le montant des prélèvements sociaux à **12,1 %**.

Pour le bouclier fiscal, cette contribution s'appliquera pour la détermination du plafonnement des impositions afférentes aux revenus réalisés à compter de l'année 2008.

Ce nouveau taux **entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2009** pour les produits de placement.

ACTUALITES FINANCIÈRES

L'indice " Vix "

Ces derniers mois, les marchés financiers ont été secoués par une volatilité historique. De nombreux « traders » se sont laissés piégés par des secousses financières bien trop rapides et imprévisibles, entraînant des pertes financières majeures... Cette volatilité, ces rebonds se mesurent par l'indice que l'on appelle « Vix », surnommé l'indice de la « peur » !

Comment l'interprète t-on ?

- Quand l'indice Vix est bas, les opérateurs sont peu nombreux et optimistes ;*
- Quand l'indice Vix est haut, les marchés sont plus nerveux et pessimistes,*
- Quand l'indice Vix est très haut, les gérants sont désorientés !*



Certains opérateurs ne jouent plus sur les actions, mais sur leur volatilité. Mais attention, comme pour les actions, les paris ne sont pas toujours gagnants.

ACTUALITES SOCIALES

Le montant de votre retraite !

Calculer votre pouvoir d'achat une fois à la retraite est devenu aujourd'hui une préoccupation réelle qui se confirme par une baisse constante des prestations retraite.

Estimation pour des revenus professionnels annuels de 75 000 € sur 40 ans de cotisations

Profession	Estimation retraite mensuelle	Profession	Estimation retraite mensuelle
Chirurgien dentiste	3 155 €	Pharmaciens	1 525 €
Médecin libéral	3 881 €	Architectes	3 094 €
Infirmiers/kiné/orthophonistes	2 384 €	Avocats	2 568 €
Expert comptable	3 949 €	Notaires	4 288 €
Agents d'assurance	3 484 €	Commerçants	2 557 €

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif du montant de la pension pour différentes professions.

La retraite ça se prévoit ! Il est désormais indispensable d'y penser le plus tôt possible pour ne pas avoir de désillusions et pouvoir en profiter pleinement ...

Sachez-vous entourer de professionnels compétents et de confiance pour anticiper et lisser dans le temps votre départ en retraite !